

LUTTE CONTRE LES TRAFICS ILLICITES

Drogues, cigarettes de contrebande, trafic de devises, marchandises de contrebande, contrefaçon ou blanchiment d'argent, la douane contribue activement au démantèlement de réseaux criminels de toute sorte à travers tout le Royaume. Pour ce faire, elle renforce ses moyens humains et matériels et améliore ses techniques d'intervention tout en développant davantage sa coopération avec les organismes de sûreté nationaux et internationaux.



LA LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

La constance de l'engagement des différentes brigades, à travers le Royaume, dans leur lutte contre la contrebande s'est soldée, en 2019, par la saisie de diverses marchandises (dont la valeur s'élève à 585 MDH (hors stupéfiants et moyens de transport)).

En outre, les diverses perquisitions et interventions de la Brigade Nationale des Douanes au niveau des dépôts et des axes routiers ont permis la saisie de marchandises de contrebande, constituées principalement de tissus, d'effets vestimentaires et de friperie, pour une valeur totale estimée à 100 MDH.

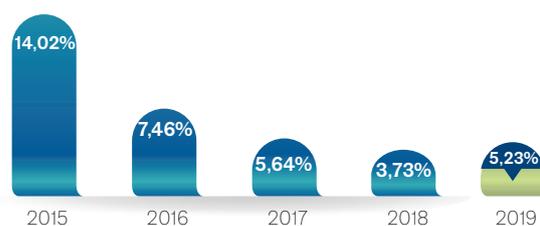


LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET CIGARETTES

Les résultats de la 6^{ème} étude de prévalence des cigarettes de contrebande au titre de l'année 2019 révèlent un taux de pénétration des cigarettes de contrebande sur le marché national de 5,23% contre 3,73% en 2018, 5,64% en 2017 et 7,46% en 2016.

Cette hausse de 1,5 point entre 2018 et 2019 a été induite par les récentes augmentations des prix des paquets de cigarettes vendus de manière formelle au niveau national. Ce taux de 5,23% reste néanmoins très bas comparativement à ce qui est enregistré dans beaucoup de pays.

Taux de prévalence des cigarettes de contrebande





Saisies de stupéfiants et cigarettes

En 2019

CANNABIS		119 TONNES de résines de cannabis contre 19,2 en 2018
CIGARETTES		13,5 MILLIONS D'UNITÉS de cigarettes contre 36 en 2018
DROGUES DURES		63 GRAMMES de drogues dures contre 132,4 en 2018
COMPRIMÉS PSYCHOTROPES		680 000 UNITÉS (extasies, amphétamines, rivotril...) contre 836 808 en 2018

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DEVICES ET LE BLANCHIMENT D'ARGENT



L'année 2019 a connu l'enregistrement de 10.056 déclarations de devises auprès des différents bureaux frontaliers contre 8.040 déclarations en 2018, pour un montant global en devises équivalent à 1,6 MMDH.

En matière d'infractions de change, les saisies en devises opérées à travers les différents points frontaliers ont atteint 129,9 MDH contre 92,6 MDH en 2018.

LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Les services douaniers œuvrent au quotidien pour lutter contre la contrefaçon, véritable fléau touchant plusieurs secteurs et qui porte atteinte au consommateur, à la compétitivité des entreprises et à l'économie nationale. Ainsi en 2019, la douane a intercepté environ 700.000 articles contrefaits.

L'Administration a également reçu et traité des demandes de suspension de mise en libre circulation de marchandises soupçonnées être contrefaites. 689 demandes ont été déposées auprès de l'ADII en 2019 contre 619 en 2018.



LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES SACS EN PLASTIQUE

La participation active de la douane à la mise en œuvre de la loi 77-15 s'est soldée par la saisie, en 2019, de 95,66 tonnes de sacs plastiques de contrebande, ce qui constitue une augmentation de plus de 150% par rapport à 2018 (37,2 tonnes). La quantité globale des saisies depuis l'entrée en vigueur de ladite loi s'élève à 207,2 tonnes.